

Arpentage—Faux serment ou affirmation en matière d'.....
 parjure—Délit—S. R. C. c. 77, s. 104—Malicieusement
 déranger, renverser, effacer une borne d'.....Félonie,
 id. s. 107, 35 V. c. 23, s. 102—sciemment—Délit, id. s. 107.

Arpenteur dans l'accomplissement de ses devoirs—Interrompre,
 molester, entraver un.....S. R. C. c. 77, s. 31—35 V. c.
 23, s. 102.

— ne mettant pas les bornes de la manière indiquée par la
 s. 36—Contravention, id. s. 50.

— Député—molester un.....Délit, 35 V. c. 23, s. 101.

Arrestation—V. les différentes offenses où elles peuvent s'ef-
 fectuer.

Arrimeur travaillant ordinairement à bord d'un navire ou
 vaisseau—Empêcher ou détourner un.....d'y travailler
 ou d'y exercer son occupation, le battre ou user de vio-
 lence envers lui, avec l'intention de le détourner ou l'em-
 pêcher de travailler—Délit—Conv. som. devant deux
 juges de paix—32-33 V. c. 20, s. 41—V. Violence, menaces
 et molestation.

Arsenaux de Sa Majesté—mettre le feu ou incendier, détruire,
 faire mettre le feu ou incendier ou détruire, aider, con-
 tribuer ou encourager à ce.....Félonie, 32-33 V. c. 22,
 s. 5.

Arsenic—V. Poison.

Art—Dommages causés illégalement et malicieusement aux
 objets d'.....Délit, 32-33 V. c. 22, s. 43.

— Obstétrique—Pratiquer sans licence—V. Médecine.

Artistique—Infraction au droit de propriété Contraven-
 tion—Recours civil—31 V. c. 54, s. 10 et suivantes.

Articles de soie, laine, toile, coton, crin, moire ou alpaca, etc.,
 en voie de fabrication—Couper, briser, détruire, endom-
 mager avec intention de détruire ou mettre hors de ser-
 vice.....ou entrer par violence dans une maison, bou-
 tique, magasin, édifice ou place avec intention de com-
 mettre telle offense—Félonie, 32-33 V. c. 22, s. 18.

— avec quelque marque de commerce fabriquée ou contre-
 faite, etc—Vendre, offrir, exposer en vente ou faire vendre,